DENNENHAUER, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Monroe, Madison et DeArmas, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 186; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Decatur et Monroe, et mesurent 64 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Monroe, Odéon et Orléans, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 153 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 140 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 127 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Homer, le Chemin Public et les rues Odeon et Orléans, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 58 pieds 10 pouces de face à la rue Homer sur 35 pieds de profondeur.

DE BEN JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Odéon, le Chemin Public, et les rues Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 25 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); le dit demi du lot No. 25 mesure 11 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Odéon, le Chemin Public et les rues Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 26 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 26 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....... 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Odéon, le Chemin Public et les rues Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 27 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit demi du lot No. 27 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

DE BEN, JOSE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....... 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Odéon, le Chemin Public et les rues Homer et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 28 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); le dit demi du lot No. 28 mesure 14 pieds de face à la rue Odéon sur 161 pieds de profondeur.

DE FUENTES, F. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 40c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Decatur et Newton, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. 180; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 90 pieds de face à la rue Valette sur 69 pieds de profondeur.

DEBOUCHEL, O. et VICTOR—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Jackson, Elmire et Pacifique, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 128, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 55 pieds de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur.

DEBARTOLO, GUISEPPE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Valette, Verret et Market, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 125, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Jackson et Verret et mesure 32 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson sur 102 pieds de profondeur d'un coté et 82 pieds de l'autre.

DICKEL, PHILIP—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Homer, Madison et Monroe, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 151, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

DOYLE, VEUVE JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seguin, [illegible], Peter et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur 127 pieds de profondeur.

DOYLE, JAS. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chestnut, Peter et Alix, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 40, le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à... $[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Thayer, Atlantique et Pacifique, désignés comme lots Nos. 3 à 5 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 3 à 5 mesurent 82 pieds de face à la rue Patterson traversant à Thayer sur 163 pieds de profondeur d'un coté et [illegible] pieds de l'autre coté.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à... $1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Thayer, Atlantique et Peter, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 51, le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Patterson sur 134 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Thayer, Atlantique et Peter, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 51, le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Patterson sur 132 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $7 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Homer, Jackson, Atlantique et Peter, désigné comme l'ilet No. 144; le dit ilet No. 144 mesure 322 pieds sur 247 pieds.

DONNELLY, JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à... $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Washington, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 73; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Webster sur 123 pieds de profondeur.

DONNER, MICHAEL J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Eveline, Eliza et Elmire, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 97, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Pacifique et Eveline et mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

DOWLING, JAMES A. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 15
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Valette, Eveline et Eliza, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 94, les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 57 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

DE VERGE, HERITIERS — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $12 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Rivière, Seguin et Barthélemy, désigné comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 12; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 305 pieds de face à la rue Patterson, traversant à la rue Rivière, sur 210 pieds de profondeur.

DUPLESIER, FRANK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant la [illegible], désigné comme lot No. 36; le dit lot No. 36 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 125 pieds de profondeur.

DUCONGE, F. P.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.......$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété Plantation, adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 30, le dit lot No. 30 mesure 1 arpent de face au Chemin Public sur [illegible] arpents de profondeur.

DWYER, MARTIN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... $2
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Barthélemy, Alix et Seguin, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 16, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Peter et Barthélemy et mesure [illegible] pieds de face à la rue Peter sur 12[illegible] pieds de profondeur.

EVANS, Mme CHAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Newton et Homer, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 157; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Valette sur 114 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odeon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 186 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odeon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1, Tunisburg; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 174 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odeon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 141 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odeon, Orléans, et Homer, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 139 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Orléans, Odeon et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 11 forme l'encoignure du Chemin Public et la rue Orléans et mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 123 pieds de profondeur.

EVERETTE, HENRIETTA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Chestnut, De Armas, Valette et Decatur, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. 190, les dits lots Nos. 12 à 15 forment l'encoignure des rues Chestnut et De Armas et mesurent 129 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Chestnut sur 138 pieds de profondeur, les lots Nos. 18 à 21 forment l'encoignure des rues Chestnut et Decatur et mesurent 129 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 22 mesure 35 pieds de face à la rue Decatur sur 129 pieds de profondeur.

ENWRIGHT, Mme HENRIETTA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Chestnut, Elmire et Peter, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 49, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur 126 pieds de profondeur.

ESNARD, CHAS. E. et MARIE H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Alix, Chestnut et Elmire, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 79, le dit lot No. 13 mesure [illegible] pieds de face à la rue Eliza sur 120 pieds de profondeur.

ESNARD, E. VE C. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à........ $6 00
Trois (3) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Alix, Eliza et Elmire, désignés comme les Nos. 8 à 10 de l'ilet No. 79; les dits lots [illegible] 8 à 10 mesurent 95 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.

EVANS, Mme M. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à... 25c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Newton et Homer, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 157; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 69 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 92 pieds de profondeur.

EVANS, EDWARD.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$1 00
Trois certain lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public Leesburg, adjoignant la plantation Trepagnier, désigné comme lots Nos. 1 à 3, les dit lots Nos. 1 à 3 mesurent 120 pieds de face sur le Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

ELASKY, ADOLPHE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$1 25
Deux certain lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, terre de marais audessus et audessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5; les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 96 pieds de face sur le Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

ESPANOS, MARTIAL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $3 50
Six certains lots et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Decatur, De Armas et Madison, désignés comme lots Nos. 1 à 6, et un demi du lot No. 12 de l'ilet No. 185, les dits lots Nos. 1 à 6 et le demi du lot No. 12 mesurent 319 pieds de face à la rue Jefferson sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

ELLIOTT, NELSON.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 75c
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Monroe, Newton et Madison, désigné comme demi des lots Nos. 9 et 7 de l'ilet No. 183, le dit demi des lots Nos. 9 et 7 mesurent 16 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

ENNIS, SUC. MAHALY.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Monroe, Franklin et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 214, le dit lot No. 21 mesure 32 pieds de face à la rue De Armas sur 160 pieds de profondeur.

ELLIOTT, MANUEL.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..$101 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, propriété de plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 31, le dit lot No. 31 mesure 25½ arpents de face sur le Chemin Public sur une profondeur de 70 arpents d'un coté et 75 arpents de l'autre coté.

EVERETTE, HARRIETTE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Chestnut, Valette et Decatur, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 190, le dit lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue DeArmas sur 120 pieds de profondeur.

FRAZIER, Mme NATHANIEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Decatur, Madison et Newton, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 184; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jefferson et Decatur et mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 160 pieds de profondeur.

FREEMAN, ELI et JOHN EDWARDS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 00
Un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci propriété vendue par le Dr. P. A. Puissant, désignés comme lot No. 6 et un demi du lot No. 7; le dit lot No. 6 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur, le dit demi du lot No. 7 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

FINNEGAN, SUC. MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Patterson, Valette et Olivier, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 30, le dit lot No. 22 mesure [illegible] pieds de face à la rue Delaronde sur 97 pieds de profondeur.

FINNEGAN, VEUVE NANCY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 5[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Alix et Olivier, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 81, le dit lot No. 24 mesure [illegible] pieds 7 pouces de face à la rue Valette sur [illegible] pieds de profondeur.

FINNEGAN, DAVID—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Eveline et Chestnut, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 95, le dit lot No. 19 mesure 31 pieds 7 pouces de face sur la rue Valette sur 138 pieds de profondeur.

FISHER, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... $[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Orléans, Decatur et Odéon, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 4 (Tunisburg); les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Newton et Orléans et mesurent [illegible] pieds 6 pouces de face à la rue Newton sur [illegible] pieds de profondeur.

FRILOT, A. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thayer, Atlantique, Peter et Pacifique, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 47, le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Thayer et Atlantique et mesure 54 pieds 10 pouces de face à la rue Thayer sur 120 pieds de profondeur.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Thayer, Peter, Pacifique, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 47, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Atlantique sur 124 pieds 10 pouces de profondeur.

FUNK, PETER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... 50c
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Jefferson, Madison et Homer, désignés comme un demi des lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 152, les dits demi des lots Nos. 9 et 10 mesurent 32 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

FUCHS, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Jefferson, Madison et Jackson, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 152, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Homer et Jefferson et mesure 64 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

FARRELL, DANIEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à... $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Thayer, Market et Eveline, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 113, le dit lot No. 4 mesure [illegible] pieds de face à la rue Pacifique sur 128 pieds de profondeur.

FAURE, CHRISTIAN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Monroe, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 14 mesure [illegible] pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

FATH, MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 7[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Delaronde, Peter et Alix, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 6, les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 63 pieds 10 pouces de face à la rue Bouny sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

FREIGHT, Mme. WM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Chestnut, Jackson et Elmire, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 116, les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Homer et Chestnut et mesurent 64 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

FELICE, WM. B. et J. BREWER.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 12; le dit lot No. 12 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

FREEMAN, EMILY J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.. $11 00
Deux certains lots et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Seguin, Bouny et Delaronde, désignés comme lots Nos. 13 et 14 et un demi du lot No. 15 de l'ilet No. 8; les dits lots Nos. 13 et 14 et le demi du lot No. 15 forment l'encoignure des rues Peter et Seguin et mesurent 77 pieds de face à la rue Peter sur 128 pieds de profondeur.

FINNEGAN, Mme M.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Peter, Alix et Poudrière, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 6; le dit lot No. 15 mesure [illegible] pieds de face à la rue Bouny sur 120 pieds de profondeur.

FITZHENRY, MARY et ALICE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Olivier, Valette et Alix, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 32; le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Peter sur 113 pieds de profondeur.

FINNEGAN, JAS. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Peter, Valette et Alix, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 35; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Chestnut sur 138 pieds 6 pouces de profondeur.

FITCH, JACOB—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 00
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Seguin, Eveline et Eliza, désignée comme partie des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. [illegible], la dite partie des lots Nos. 1 et 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Bouny sur 78 pieds de profondeur.

FINNEGAN, THOMAS JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Olivier, Bouny et Eliza, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 86, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Alix et Poudrière et mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur 128 pieds de profondeur.

FOWLER, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Seguin, Peter et Alix, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 15, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur 135 pieds de profondeur.

FOSTER, JAMES — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...$12 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Atlantique, Thayer et Pacifique, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 46, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Patterson et Atlantique et mesurent 55 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur 155 pieds d'un coté et 155 pieds de l'autre coté.

FOSTER, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Peter, Thayer et Pacifique, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 47, le dit lot No. 24 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

FOLEY, VEUVE JAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$ 2 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eliza et Alix, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 78, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 63 pieds de face à la rue Pacifique sur 121 pieds de profondeur.

FOLLETTE, J. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Olivier, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 81, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Vallette sur 115 pieds de profondeur.

FOLETTE, J. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vaalette, Olivier, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 81, le dit lot No. 25 mesure [illegible] pieds de face à la rue Valette sur [illegible] pieds de profondeur.

FOLLETT, JOHN F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à... 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Valette, Verret et Newton, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 180, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Decatur et Valette et mesure 74 pieds de face à la rue Decatur sur 100 pieds de profondeur.

FORREST, JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Market, Verret, Eveline, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 112, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

FORD, JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Newton et Homer, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 161, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

FOSTER, PAUL — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rue Decatur, Franklin, Verret et De Armas, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 18[illegible], le dit lot No. 6 mesure 22 pieds de face à la rue Decatur sur 12[illegible] pieds de profondeur.

FORRESTIER, ALBERT—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $7 50
Partie d'un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, propriété de plantation adjoignant Leesburg, désignés comme une partie du lot No. 25 et un demi du lot No. 24, la dite partie du lot No. 25 et le demi du lot No. 24 mesurent trois quarts d'arpent de face sur le Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

FRIGERIO, LOUIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $[illegible] 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lavergne, Peter, Delaronde et Barthélemy, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 18; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Lavergne et Peter et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Lavergne sur 128 pieds de profondeur.

GASPAL, VALENTINE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 48, le dit lot No. 48 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

GAY, BENJAMIN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Canal, la propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu, deuxième division, désigné comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure 61 pieds de face à la rue Canal sur 128 pieds de profondeur.

GAY, BENJAMIN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Canal, la propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu, deuxième division, désigné comme lot No. 27, le dit lot No. 27 mesure 61 pieds de face à la rue Canal sur 128 pieds de profondeur.

GRAHAM, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 78, le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

GENERES, L. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... $15 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 36, le dit lot No. 36 mesure 10 arpents et demi de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

GREEN, MARY — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 250, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

GEORGE, GENEVIEVE et CAROLINE ELLIOTT—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Canal, Propriété vendue par B. Lacoste, et le restant non vendu deuxième division, désigné comme lot No. 16, le dit lot No. 16 mesure 61 pieds 9 pouces de face à la rue Canal sur 129 pieds de profondeur.

GRIMSTEAD, Mlle MARY A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 40c
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Homer, Madison et Monroe, désignés comme un demi des lots Nos. 9 et 2 de l'ilet No. 151; les dits demi des lots Nos. 9 et 2 mesurent 21 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

GRIMES, JAMES — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 78; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

GISH, Mme L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Eveline, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 97; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

GILLEN, PATRICK No. 2.— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas; désigné comme une portion de l'ilet No. 208.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$2 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prévost, Odéon, Américus et Orléans, désignée comme une portion de l'ilet No. 24 (Tunisburg), la dite portion de l'ilet No. 24 forme l'encoignure des rues Prévost et Odéon et mesure 300 pieds de face à la rue Prévost et 183 pieds à l'arrière, sur une profondeur de 128 pieds d'un coté et 172 pieds de l'autre coté.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Américus, Coperal, Londres et Orléans, désigné comme l'ilet No. 27, le dit ilet No. 27 mesure 300 pieds sur [illegible] pieds.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Gallatin, Perriander, Odéon et Orléans, désigné comme l'ilet No. 32, le dit ilet No. 32 mesure 286 pieds sur 363 pieds.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....25c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hershel, traversant à Perriander, Odeon et Orléans, désignés comme les ilet Nos. 35 et 36, les dits ilets Nos. 35 et 36 mesurent, chaque, 286 pieds sur 373 pieds.

GRIFFIN, JOHN T. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....... [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Hershel, Terre de Marais, les rues Odéon et Orléans, désigné comme l'ilet No. 39, le dit ilet No. 39 mesure 290 pieds sur 228 pieds.

GROETA, Mlle ANNA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Laurence, Hancock et Bringier, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 271, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Franklin et Laurence et mesure [illegible] pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

GROSS, JAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 5[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] le Chemin Public, propriété vendue par B. Lacoste, et le restant non vendu, 2me division, désignés comme lots Nos. 13 et 14, les dits lots No. 13 et 14 mesurent 122 pieds de face au Chemin Public sur 128 pieds de profondeur.

GUNNISON & CO., GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Bouny, Eliza et Poudrière, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 84, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Alix et Bouny et mesure 32 pieds de face à la rue Alix sur 128 pieds de profondeur.

GRAHAM, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lavergne, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur [illegible] pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 [illegible]
Six certains lots et partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Londres, Newton et Decatur, désignés comme lots Nos. [illegible] forme l'encoignure des rues Orléans et Newton [illegible] de face à la rue Orléans [illegible] Orléans sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ [illegible]
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Londres, Newton, Orléans et Decatur, désignés comme les demis des lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 5 (Tunisburg), les dits demis des lots Nos. 12 et 13 mesurent chaque 14 pieds 6 pouces de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 15
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Londres, Newton, Orléans et Decatur, désignés comme les demis des lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 5 (Tunisburg), les dits demis des lots Nos. 14 et 15 mesurent chaque 14 pieds de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 15
Partie d'un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désignés comme une partie du lot No. 20 et lot No. 21 de l'ilet No. 5 (Tunisburg), la dite partie du lot No. 20 mesure 6 pouces de face sur Decatur sur 115 pieds de profondeur. Le No. 21 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, Newton et Londres, désignés comme lot No. 22 de l'ilet No. 5 (Tunisburg), le dit lot No. 22 mesure [illegible] pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 5 (Tunisburg), le dit lot No. 24 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 5 (Tunisburg), le dit lot No. 23 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 15c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 5 (Tunisburg), le dit lot No. 25 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 65c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désignés comme lots Nos. 26 à 30 de l'ilet No 5 (Tunisburg), les dits lots Nos. 26 à 30 mesurent 145 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 00
Six certains lots et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Orléans et Londres, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et un demi du lot No. 7 de l'ilet No. 6 (Tunisburg), les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent, chaque 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur; le demi du lot No. 7 mesure 24 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 15c
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Londres, De Armas, Orléans et Decatur, désignés comme le demi des lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 6 (Tunisburg), les dits demis des lots Nos. 12 et 13 mesurent, chaque, 14 pieds 6 pouces de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 25
[illegible] certains lots et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues DeArmas, Londres, Orléans et Decatur, désignés comme lots Nos. 21 à 29 et le demi du lot No. 20, de l'ilet No. 6 (Tunisburg), le demi du lot No. 20 mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue DeArmas sur 115 pieds de profondeur, les dits lots Nos. 21 à 25 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue DeArmas sur 115 pieds de profondeur, les lots Nos. 26 à 29 mesurent 145 pieds de face à la rue DeArmas sur 115 pieds de profondeur.

GREEN, HENRY No. 3—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 182, le dit lot No. 6 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Newton sur 120 pieds de profondeur.

GREEN, HENRY et ED JOHNSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Lapeyrouse, Franklin et Socrates, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Monroe et Lapeyrouse, et mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

GREEN, Mme EMMA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Verret, Valette et Jackson, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 125, le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Market sur 107 pieds de profondeur.

GRIMSTEAD, Mlle MARY A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Franklin, Verret et Homer, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 156, le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Newton et Franklin et mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

GILROY, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poudrière, Alix, Peter et Bouny, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 6, le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Poudrière et Alix et mesure [illegible] pieds de face à la rue Poudrière sur [illegible] pieds de profondeur.

GRIMES, Mme M. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 78, le dit lot No. 15 mesure [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

GIROD, Mme EUGENE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Pacifique, Elmire et Eveline, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 114, le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Market et Pacifique et mesure 27 pieds de face à la rue Market sur [illegible] pieds de profondeur.

GIRAUD, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ [illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Jefferson, Homer et Jackson, désigné comme le demi du lot No. 7 de l'ilet No. 152, le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

GIRAUD, JOSEPH — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... [illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Jefferson, Homer et Jackson, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'ilet No. 152, le dit demi du lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

[illegible] MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Homer, Pacifique et Newton, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 161, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Atlantique et Newton et mesurent 64 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

GIBLEN, ANN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Homer, Atlantique et Newton, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 161, les dits lots Nos. 19 et 20 forment l'encoignure des rues Pacifique et Homer et mesurent [illegible] pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

GIRARD, ETIENNE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Franklin et Newton, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 182, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Decatur et [illegible] et mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

GIRARD, ETIENNE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Franklin et Newton, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 182, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

GOVARD, HENRY — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Delaronde, Poudrière et Bouny, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 3, le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Peter sur 127 pieds de profondeur.

GOODWYN, JOSEPH B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Peter, Verret et Alix, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 17, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur 130 pieds de profondeur.

GOMEZ, ANTONIO—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $5 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Pacifique, Elmire et Thayer, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 43, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Patterson et Pacifique et mesure 58 pieds de face à la rue Patterson sur 178 pieds de profondeur d'un coté et 182 pieds de l'autre.

GUILLOT, JOHN J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Peter, Alix et Seguin, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 16, le dit lot No. 13 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Barthélemy sur 132 pieds de profondeur.

GOLTHS, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à....... $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et De Armas, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 187, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Decatur et Monroe et mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

GORMLY, Mme WILHELMINA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 25
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Franklin, Monroe et De Armas, désignés comme lots Nos. 12 à 14 de l'ilet No. 214, les dits lots Nos. 12 à 14 forment l'encoignure des rues Lapeyrouse et Franklin et mesurent [illegible] pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 120 pieds de profondeur.

GORMLY, Mme WILHELMINA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Lapeyrouse, Monroe et De Armas, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 214, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue Franklin sur 128 pieds de profondeur.

HARBOR TOWBOAT CO.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 75
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Villère, Delaronde et Levée, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 2, les dits lots Nos. 4 et 5 forment l'encoignure des rues Bouny et Villère et mesurent 65 pieds 10 pouces de face à la rue Bouny sur une profondeur de 155 pieds d'un coté et 106 pieds de l'autre coté.

HARBOR TOWBOAT CO.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rivière, [illegible], Delaronde et Poudrière, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 4, le dit lot No. 7 mesure [illegible] pieds de face à la rue Rivière sur [illegible] de profondeur.

HATTERAS, GEORGE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 [illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Peter, Delaronde et Barthélemy, désigné comme un demi du lot No. 24 de l'ilet No. [illegible], le dit demi du lot No. 24 mesure 15 pieds de face à la rue Seguin sur [illegible] pieds de profondeur.

HARNETT, Mme HONORA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Eliza, Alix et Barthélemy, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 64, le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Seguin et Eliza et mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur [illegible] pieds de profondeur.

HATHAWAY, Mme DIANA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Franklin et Market, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 123, le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Jackson et Market et mesure 32 pieds de face à la rue Jackson sur 117 pieds de profondeur.

HARRY, BEN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 65
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Mazellan, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur [illegible] pieds de profondeur.

HATTERSON, BENDER & CO.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Newton, Madison et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 154, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Monroe et [illegible] pieds à l'arrière sur [illegible] pieds de profondeur.

HENRY, Mme VENEY et Mlle MARIA JACKSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ [illegible]
Partie de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Jefferson, Madison et De Armas, désignée comme quatre parties des lots Nos. 17 à 20 de l'ilet No. 216, les dites parties des lots Nos. 17 à 20 forment l'encoignure des rues Lapeyrouse et Jefferson et mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 150 pieds de profondeur.

HILL, MAC—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, bornée par le Chemin Public, audessus par les terre de marais et audessous par la propriété T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lots Nos. 92, le dit lot No. 92 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

HERTZ, FILS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété Plantation, adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 2[illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

HOOKE, Mme LUCY— Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 15c
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Eveline [illegible] Chestnut, désignée [illegible] No. 96, la [illegible] rue [illegible] pieds de profondeur.

HOOKE, Mme LUCY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Eveline, Elmire, Eliza, désigné comme lot [illegible] le dit lot No. [illegible] rue Chestnut sur [illegible] pieds de profondeur.

HUNTER, [illegible]—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 50c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, désigné comme un demi du lot No. 2 de l'ilet No. 184, le dit demi du lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

HUGH, C. et B. BUTLER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la plantation de Trepagnier, désigné comme lot No. 61, le dit lot No. 61 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

HUGH, C. et B. BUTLER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant la Plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 62, le dit lot No. 62 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

HAFKESBRING, EMILE.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 0[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villère, Barthélemy, Delaronde et Seguin, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 14, le dit lot No. 3 mesure 35 pieds 6 pouces de face à la rue [illegible] sur [illegible] pieds de profondeur.

HA[illegible]SAM, Mme THOMAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $4
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lavergne, Delaronde, Peter et Barthélemy, désignés comme un demi du lot No. 9 et un demi du lot No. 10 de l'ilet No. 18, le demi du lot No. 9 et le demi du lot No. 10 mesurent 63 pieds 6 pouces de face à la rue Lavergne sur [illegible] pieds de profondeur.

HARVEY, JOSEPH — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $35 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thayer, Verret, Atlantique et Peter, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 50, les dits lots Nos. 1 à 5 forment l'encoignure des rues Thayer et Verret et mesurent 141 pieds de face à la rue Thayer sur 120 pieds de profondeur.

HASTINGS, VEUVE H. C. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $4 [illegible]
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désignée comme partie des lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. [illegible], la dite partie des lots Nos. 20 et 21 mesure [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

HARDING, SUC. THOMAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

HANNERTY, Mme C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Madison, Jefferson et Newton, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 10 mesure 64 pieds de face à la rue Homer, sur 128 pieds de profondeur.

HOGAN, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à... $2 00
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Madison, Jefferson et Homer, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'ilet No. 153, le dit demi du lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

HOGAN, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Madison, Jefferson et Homer, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 5 mesure 64 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

HARRISON, AUGUSTINE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 5[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Verret, Franklin et Decatur, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 181, les dits lots Nos. 6 et 7 forment l'encoignure des rues Newton et Verret et mesurent 62 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

HARRISON, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... [illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Madison, Newton et Decatur, désigné comme un demi du lot No. 4 de l'ilet No. 184; le dit demi du lot No. 4 mesure [illegible] pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

HALL, ANTHONY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Franklin, Monroe et Decatur, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 187, le dit lot No. 20 mesure 22 pieds de face à la rue DeArmas sur 120 pieds de profondeur.

HAYWOOD, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Jefferson, Lapeyrouse et DeArmas, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 216, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur 151 pieds de profondeur.

HAYWOOD, CAKE MAKER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Socrates, Lapeyrouse et Franklin, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Monroe et Socrates et mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

HANSON, B. G. STEWART et AUTRES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trepagnier, désignés comme lots Nos. 8 à 11, les dits lots Nos. 8 à 11 mesurent [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

HALL, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Jefferson, Madison et Jackson, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 44 pieds de face à la rue Market et 25 pieds à l'arrière sur une profondeur de 74 pieds [illegible] pouces d'un coté et [illegible] pieds de l'autre coté.

HERBERT, Mme CHRIST—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Alix et Jackson, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds [illegible] pouces de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

HERN, A. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et Newton, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 182, le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

HERN, A. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et Newton, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 182, le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

HELFRICH, MARTIN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.... $7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 25, le dit lot No. 25 mesure 1¼ arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

HESTROS, VICTOR — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Madison, Jefferson et Market, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 121, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Jackson et Madison et mesure 42 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 170 pieds d'un coté et [illegible] pieds de l'autre coté.

HEMMER, HERMAN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, [illegible], Eliza, désignés comme lots [illegible] de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. [illegible] mesurent [illegible] pieds de face à la rue Bouny sur [illegible] pieds de profondeur.

HIRAM, DOCIA — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 50c
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Madison, Jefferson et Homer, désigné comme un demi du lot No. [illegible] et un demi du lot No. 10, le dit demi [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

HIRAM, Mme DOCIA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ 75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Franklin, Monroe et Lapeyrouse, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 2[illegible], les dits lots Nos. 17 et 18 forment l'encoignure des rues De Armas et Franklin et mesurent [illegible] pieds de face à la rue De Armas sur 160 pieds de profondeur.

HOWLEY, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $1 0[illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Delaronde, Peter et Barthélemy, désigné comme un demi du lot No. 23 de l'ilet No. 15, le dit demi du lot No. 23 mesure 15 pieds de face à la rue Seguin sur 135 pieds de profondeur.

HOWLEY, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à...... $1 5[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Barthélemy, Verret et Alix, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 17, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Peter et Barthélemy et mesure [illegible] pieds de face à la rue Peter sur 128 pieds de profondeur.

HOLTON, THOMAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à... $6 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Alix, Elmire et Peter, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 41, les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Pacifique et Alix et mesurent 63 pieds 6 pouces de face à la rue Pacifique sur [illegible] pieds 8 pouces de profondeur.

HUGHES, Mme JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à........ $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Verret, Barthélemy et Peter, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 17, le dit lot No. 12 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Alix sur 160 pieds de profondeur.